

Le 08/02/2022

Les syndicats CGT d'EuroAPI sont toujours très inquiets sur le futur industriel et économique de cette nouvelle entreprise du secteur pharmaceutique.

À la fin du mois de mars 2022 va avoir lieu la mise en bourse de l'entité EuroAPI (fabriquant européen de principes actifs « médicaments ») issue d'une partie de la branche du groupe. Par cette mise en bourse SANOFI cède une partie importante de son outil de production pharmaceutique basé en France et en Europe.

Il est prévu que Sanofi soit le seul bénéficiaire de cette opération boursière.

Pour la CGT, il est légitime que Sanofi apporte un soutien financier au développement de cette jeune société, d'en assurer ainsi sa pérennité et les emplois qui en découlent.

La crise sanitaire nous a permis de constater plusieurs défaillances au sein de notre système de santé dont celui d'être dépendant de pays lointains dans la fabrication de médicament.

L'entité EuroAPI possède les compétences et l'outil industriel pour palier à certaines pénuries et doit faire partie du plan de relance prévu par le gouvernement ; mais il serait bien naïf et utopique de penser que quelques millions d'euros simplement offerts à EuroAPI permettront de donner de la souveraineté à la France. L'Etat ne doit pas seulement investir dans EuroAPI, mais bien se mettre en position de décideur, il en va de l'indépendance et de la sécurité thérapeutique de la France, car bien plus que de souveraineté, la CGT exige l'indépendance et la sécurité sanitaire de notre pays et de l'Europe.

Le syndicat CGT et l'intersyndicale qui l'accompagne, vous invite à une conférence de presse le jeudi 10 février à 12H00 devant le site EuroAPI de Vertolaye, en présence du député André CHASSAIGNE et de nombreux élus de notre vallée.

Ce même jour, à la même heure, se déroulera un rassemblement des salariés.

Magali MATHEVON  
Déléguée syndicale centrale CGT  
Téléphone 06 58 15 09 78

Frederic CUBIZOLLES  
Délégué syndical CGT site de Vertolaye  
Téléphone 07 89 38 94 67